

# Procès-verbal n° 2

## COMITE DIRECTEUR

SAISON 2018/2019

Approuvé par le Comité Directeur du 04/06/2019

### Réunion du Samedi 19 Janvier 2019 à Cachan

<u>PRESENTS :</u>	Monsieur Madame Messieurs	de FABRY Alain CERVETTI Brigitte, BASSET Jean-Pierre BRAND Vincent FOCARD François GONÇALVES-MARTINS Sébastien GROC Arlette HERY Franck KHEMIRI-LEVY Karim LE GUILLOU Philippe LOISNEL Georges MICHEL Claude	Président Secrétaire Générale Trésorier Membre Vice-Président Vice-Président Membre Membre Secrétaire Général Adjoint Membre Membre Membre Membre
<u>EXCUSES :</u>	Mesdames	DAUBAS Corinne	Membre
	Monsieur	GROC Marianne JUAN Stéphane	Membre Vice-Président
<u>ASSISTENT :</u>	Mesdames	BOCCARD Justine DELAMARE Sandrine	Chef de Projet Evènementiel Directrice Administrative et Comptable
	Monsieur	DUBOIS Cédric	C.T.S.

### COMITES DEPARTEMENTAUX :

<u>PRESENTS :</u>	Messieurs	PILARD Olivier FICHER Cyrille MOLINARIO Yves RIMBANO Stefano STOFFEL Philippe MOUGIN Lucien	Président CD 75 Président CD 77 Président CD 78 Président CD 92 Président CD 93 Président CD 94
<u>EXCUSÉS :</u>	Madame Monsieur	TAULL Dominique LERAY Eric	Présidente CD 91 Président CD 95

---\*---

Ouverture de séance à 9H50

### 1 - Informations du Président

#### 1.1 Introduction

Rapide présentation des membres les plus nouvellement élus : M. PILARD Président de Sand System mais également du CD75, M. LE GUILLOU trésorier de Vélizy qui viendra aider la Ligue sur

les finances. Présentation également de Mme J. BOCCARD, salariée de la Ligue en charge des Evènements et de la Communication.

## 1.2 Présidence

Le Président fait état du différend qui l'a opposé à son Bureau quant à son travail général pour la Ligue et ses fonctions régionales. Ses disponibilités étant limitées et jugées insuffisantes, c'est un peu le détonateur qui lui fait souhaiter être remplacé dans ses fonctions de Président. Le Bureau travaillera à mettre en place une passation de pouvoir en vue des prochaines saisons.

## 1.3 Compétitions

Le Président pour répondre à une instance du Bureau a fait valoir et sans doute obtenu de la FFVolley que les organisations futures à plus de 20 équipes soient décidées à plus d'un an à l'avance, avec une précision budgétaire ferme. Par contre il paraît difficile d'arrêter fermement des dates tant que le calendrier fédéral n'est pas sorti (avril). Ce qui ne faciliterait toujours pas les réservations.

### 1.3.1 Volleyades

- M17 : la candidature IDF est acceptée (même si le PV fédéral n'a pas encore été diffusé). Les conditions seront les mêmes qu'en 2018. Sur le côté organisationnel, les nombres ne sont pas arrêtés (en masculins de 16 à 22 équipes possibles, en féminines de 12 à 25...).
- M14/15 : pour l'instant personne ne s'est déclaré pour les organiser. Une organisation à 48 étant très lourde, c'est peut-être le format qui fait fuir les candidats potentiels. Un appel par genre va donc être lancé.
- M12/13 : seront peut-être attribuées à Vitré qui s'est positionné pour la 2nde fois. La Hte Garonne est également sur les rangs.

### 1.3.2 Finales de Coupe de France

- Il y a 3 candidatures de clubs IDF. Etant entendu que la Fédération, dans le contexte de l'Euro, souhaite privilégier les clubs des Ligues qui recevront l'Euro (IDF, Occitanie, Pays de Loire).  
Leur candidature est acquise pour Sartrouville en M13F et pour Conflans en M20M. Ca paraît plus difficile pour Clamart qui s'est retrouvé en forte concurrence en M20F.
- M11 : première organisation de ce type. Serait validée la candidature du CD95 car seul candidat. Par contre impossibilité matérielle pour le CD d'accueillir les 2 genres ni au week-end indiqué. Au Comité de se positionner très vite sur le genre qui l'intéresse.

### 1.3.3 Finales N2/UM

En N2 UM, il y a de la concurrence pour la 1<sup>ère</sup> fois (St Etienne). Bien évidemment la position centrale de l'IDF donne un fort avantage à la candidature de Velizy et de ses villes partenaires, notamment vis à vis des UM. Est acquise l'avancée de la date d'une semaine, pour éviter un déroulé en parallèle de l'AG fédérale.

### 1.3.4 Finales FFSU

C. DUBOIS fait part de l'organisation les 6 & 7 juin prochains en IDF. Il a mis au courant J. BOCCARD ; Il faudra voir pour le partenariat possible, humain et financier et notamment au niveau de l'arbitrage. La CCA se sert habituellement de cette compétition pour valider des arbitres fédéraux. H. MAZZON est l'interlocuteur pressenti. S. GONCALVES MARTINS déjà en lien du temps de l'ancien Directeur FFSU, reprendra le dossier. A mettre à l'ordre du jour du plus proche Bureau.

Pour info, le contrat Decathlon ayant enfin été signé, des dotations rétroactives seront attribuées aux clubs organisateurs de 2018.

## 1.4 Changements au sein du CD et du Bureau

### 1.4.1 Siège vacant

Pour rappel, un siège est devenu vacant au sein du Comité Directeur, Eric LEROY ayant démissionné suite à son déménagement de région parisienne.

### 1.4.2 Poste de Trésorier

J.P. BASSET ayant des soucis de disponibilité pour raisons professionnelles, S. GONCALVES MARTINS accepte en plus du Développement, de prendre la fonction de Trésorier, poste qu'il a

antérieurement occupé. JP. BASSET devient Trésorier adjoint. S. GONCALVES MARTINS est remercié pour cette nouvelle prise de responsabilité.  
Le CD approuve cette candidature.

## **1.5 Aides aux Ligues**

La LIFVB devrait toucher les sommes prévues d'après les actions menées. Les critères 2020 seront vraisemblablement reconduits à l'identique.

## **2 – Adoption des procès-verbaux**

PV du CD n°1 du 23/10/2018

PV du BE n°3 du 11/10/2018

PV du BE n°4 du 8/11/2018

PV du BE n°5 du 22/11/2018

PV du BD n°6 du 11/12/2018,  
approuvés à l'unanimité.

## **3 - Rapport des Commissions**

### **3.1 Commission sportive**

*Y. MOLINARIO*

Le début de saison a connu quelques soucis de dates remises à 2 reprises.

Les jeunes en sont au 3<sup>ème</sup> tour de la CIF. Question sur le fait qu'une seule équipe passe au 4<sup>ème</sup> tour M13.

A noter un nombre important d'équipes engagées sur l'Interdépartemental M20.

Les candidatures vont être lancées aux organisateurs potentiels des finales de la CIF. Féminines et masculins vont être séparés.

Pas de gros litiges depuis ce début de saison, les choses se passent bien.

### **3.2 Commission technique**

*F. FOCARD*

#### **3.2.1 Volleyades**

Sur les Volleyades seront demandées 3 équipes F&M M17, on candidate également sur une 3<sup>ème</sup> équipe également en M14/15. En M13 ce serait 5 équipes de chaque genre qui partiraient pour Vitré.

Il est bien noté que dorénavant les candidatures seraient appelées plus tôt par la FFVolley, ce qui permettra de mieux s'organiser en région parisienne où la concurrence est rude sur les lieux sportifs et les hébergements.

#### **3.2.2 Beach**

Dans le cadre des prochains travaux de l'été en Beach sur le CREPS, nous avons opté pour 3 terrains couverts, ce qui laissera de belles possibilités l'hiver et 3 terrains outdoor pour les activités estivales.

En vue effectivement, la création d'un Centre Permanent Beach dès la rentrée 2019/20 avant d'envisager en 2020/21 la création d'un Pôle Espoir Beach. Ce positionnement haut niveau IDF devrait permettre de lutter contre la faiblesse d'alimentation des filières et le déficit de culture Beach global... Le centre départemental de Beach serait sur les catégories M13 et/ou M15 pour des entrées en Pôle Espoir puis les Pôles France de Boulouris et du Goëlo.

Il va nous falloir redéfinir les rôles et missions de chaque instance déconcentrée. Les Beach Volleyades avaient pour vocation de faire les entrées en pôle France à Toulouse. Il faut attribuer un rôle synergique aux comités départementaux sur l'alimentation des pôles.

Le fait qu'on fonctionne sur des championnats 2x2 en M12/13 serait pertinent. Voir même à approcher les M11 qui jouent déjà sous ce format.

Il faudrait retrouver un tournoi majeur en Ile de France. La région y était favorable et avait attribué une enveloppe de 150K€ pour 2019 sur un projet Versailles qui ne peut se faire. L'idée serait de pouvoir geler cette enveloppe jusqu'à 2020. En effet on souhaite candidater sur les finales de la

Continental Cup ou à défaut d'un 4 étoiles. Ce n'est plus envisageable sur Versailles. En travail sur St Germain en Laye ou option sur Fontainebleau...

#### C. DUBOIS

Mise en place prévue d'un BPJEPS sur le CREPS de Châtenay en 2020.

#### 3.2.3 Les formations DRE

##### - Sur le tronc commun

Sur les formations Animateur, on a dû limiter les inscriptions (48) en fonction du nombre de formateur sur place, pour rester dans le qualitatif. La prochaine formation sur Clamart en février compte déjà 9 inscrits.

Sur les formations Initiateur, annulation de la session d'août, 4 candidats à la Toussaint, pour février déjà à 12 ou 13 candidats.

La Ligue compte 8 formateurs d'Animateurs, et 3 formateurs d'Initiateurs + le CTS.

##### - Sur les modules

Dates à préciser pour l'équivalent de l'AFJ (ex EEVB), peut-être les 2 et le 9/02 à Pantin. Module de 12H qui peuvent s'entendre sur 1 week-end ou 2 dimanches...

En Beach, O PILARD va organiser des sessions en mars et avril.

Les modules Solidarité et citoyenneté, ainsi que le Beach sont obligatoires pour le BPJEPS.

Le Volley Santé et le Volley Assis appellent des formateurs fédéraux. Nous sommes pour l'instant tributaires de leur disponibilité.

Prévisions de 80 stagiaires en formations sur l'IDF cette saison.

Les formats ne seront plus sur 3 jours, trop denses, mais 4 jours. Et plutôt étalés sur 2 week-ends. Prochaine session sur Paris.

La publicité sur les formations de modules spécifiques sera régionale, mais les Ligues pourront bien sûr compléter avec des stagiaires d'autres Ligues en fonction des places restantes.

Les deadlines d'inscription sont 1 mois avant le début des formations.

Les Comités ont le choix des dates pour organiser leurs formations Animateur, c'est parfois nécessaire pour réserver des internats. De même, ils ont le choix du format (sessions en continu ou sur des WE). Cependant varier les formats permettrait de s'adapter aux divers publics.

Il leur paraît par contre un peu difficile de ne pas pouvoir prioriser l'accueil des stagiaires de leur territoire.

A partir de 2020, la CCEE va organiser 2 modules de formateurs de formateurs. Les formateurs des Ligues auront l'obligation de se former sur l'un de ces modules. Seront offertes 3 gratuités par Ligue sur les frais pédagogiques pour ces formations. J. KOEGLER se forme pour être formateur. Les OPCA pourront être activés.

La formation continue Amateurs qui s'est déroulée sur le CREPS (sur 18 stagiaires, entre 15 et 18 d'IDF) n'aura pas toujours lieu sur notre territoire.

My Coach fonctionne au niveau des formations mais aussi en partage de plannings. Nécessité de rentrer tous les renseignements administratifs des clubs qui occasionne une certaine lourdeur. L'utilisation grand public ne sera pas payante, le sera seulement pour les Pro sur leur version spécifique. Communication automatique sur les sélections jeunes. Mutualisation de contenus, exercices de préparation physique... Il devrait également y avoir du contenu en Beach.

#### **3.3 Communication**

K. KHEMIRI LEVY & J. BOCCARD

Un plan de communication a été mis en place pour la région IDF (au service de la Ligue mais aussi des CD ou des clubs).

Egalement une Newsletter au début dédiée aux actions de formations -jeunes et cadres- mais qui va évoluer.

Il est aussi prévu des interviews vidéo « vie des clubs » : auprès des coachs, joueurs, bénévoles ou dirigeants. Déjà en 2018 Maël avait effectué ce type de vidéos lors des événements de fin de saison.

Sur Facebook les actus des clubs actifs sont repostées (la Ligue suit à peu près 60 clubs). Le public suit. Les vidéos ont un véritable impact. Dans le futur il sera posté minimum 1 fois par semaine des lives de matchs. Mais il pourra également être posté les événements, la billetterie, la recherche de bénévoles, des jeux concours etc... A voir également pour que les finales de CIF soient mises en live comme certaines l'an passé. Ca pourrait figurer en optionnel sur le cahier des charges des organisateurs. La méthode sera expliquée aux volontaires. C'est aisément avec une bonne méthodologie. Des accès ponctuels seront donnés. La connection est relativement aisée.

Les posts FB seront relayés sur Twitter. C'est un accès plus politique.

Idem avec Instagram qui est important pour les jeunes (1 post/semaine, jeu concours etc).

Linkedin a son importance dans le relationnel entreprises pour mettre en avant les activités de la Ligue, le recrutement de stagiaires, les posts événementiels pour la billetterie ou les tournois dédiés.

De même avec le site internet qui doit être davantage encore utilisé. Les événements à venir, comme l'Année du Volley, offriront de belles occasions.

En réflexion également un mixage de la Newsletter avec le Bulletin technique.

On devrait mieux communiquer également sur le volet sportif. Il n'y a qu'une communication entre la CRS et les clubs, tout se lit au travers des modules d'affichage. En fait on ne parle pas de la vie sportive ni du travail accompli. C'est d'autant plus important si on veut rallier certains affinitaires.

Pour la communication écrite : sera effectué un envoi à tous les clubs de flyers sur l'Euro, le recrutement licenciés en donnant envie d'aller voir ce qu'est le VB. Distribution prévue lors des forums, également vers les collectivités. Jeux d'affiches A3 pour promouvoir la pratique en club... Ne pas non plus faire de doublon avec les envois de la FFVolley.

Il faut établir toute cette communication : les clubs (et les CD) recevront les contacts et les numéros de téléphone pour adresser leurs envois.

Un stagiaire va être recruté prochainement sur la Communication. Un retroplanning sera monté avec toutes les informations. Pour une communication sur mars, les clubs peuvent d'ores et déjà communiquer leurs infos. Les clubs ne doivent pas attendre d'être sollicités mais envoyer leurs informations. Les secteurs pourront aussi communiquer par ces différents vecteurs.

On ne va pas multiplier le nombre d'administrateurs. A l'heure actuelle J. BOCCARD s'occupe de tous les réseaux sociaux. La saison dernière il y avait jusqu'à 4 administrateurs. Il y aura l'élu référent (K. KHEMIRI LEVY), la salariée et les stagiaires Communication Evénementiel.

### **3.4 Evénementiel**

Justine BOCCARD sera la salariée en charge avec divers élus en fonction des événements. Un document est projeté pour brosser la saison et sera envoyé en fichier aux participants.

#### 3.4.1. Volleyades M17 (du 10 au 12/0519)

Nombre d'équipes participantes inconnu car certaines Ligues ne travaillent pas sur cette catégorie d'âge. Le nombre de gymnases sera fonction des engagements. Un problème récurrent sur le CREPS avec les rotations repas, car le réfectoire n'ayant pas la capacité d'accueil nécessaire. Il faut que la Fédération intègre ce point dans la formule sportive.

Il faudra lancer des appels à bénévoles auprès des clubs et des comités. L'implantation d'une buvette est-elle possible dans la mesure où il y a des distributeurs.

S. RIMBANO, Président du CD92, indique que la Ligue pourra compter sur les stagiaires du chantier d'insertion.

#### 3.4.2. Eurovolley (27, 28 & 29/09)

Powerpoint déroulé en séance.

Trois matchs concernent l'IDF : une demie finale, la petite finale et la finale. L'Année du Volley permettra d'encourager des clubs, des municipalités, des écoles ou des associations à promouvoir le VB. Nous devons nous-mêmes positionner comme organisateurs d'événements. Diverses idées à exploiter telles que tournois, conférences, journées du VB scolaire, gala des Awards de l'Année du Volley en IDF... On peut aussi co-organiser ou habiller des événements afin de valoriser le bénévolat, les dynamismes locaux et viser l'Euro dans tous les cas. Il y aura une dotation du « projet Ligue » dans les 3 Ligues organisatrices.

Il y aura un Comité d'organisation, auquel participera la Ligue mais aussi la Fédération, la Ville de Paris, la Région... Des outils sont mis à disposition (logos et autres drapeaux, affiches, flyers...). La Ligue sera aussi Référent sur le programme Volontaires (recruter 200 volontaires par match pour les 3 matches = 600 max). Ce recrutement se fera via une MKTG, la société organisatrice de l'Euro, qui mettra à disposition une plateforme dédiée (ouverture en mars) déjà utilisée pour l'Euro de Hand en 2018. Un tutoriel permettra d'utiliser au mieux cette plateforme. Certains pourront avoir déjà travaillé sur les autres sites d'organisation (autres Ligues).

Divers domaines sur lesquels les volontaires seront affectés ou qu'ils pourront choisir : accréditations, billetterie, compétitions, hébergement, hospitalité et protocole, service spectateurs, technologie, transports... Tous devront être majeurs hormis pour le sportif terrain. Hébergement et transport ne leur seront pas pris en charge. Les clubs qui s'inscriraient sur les événements de l'Année du Volley et souhaiteraient proposer des bénévoles seront prioritaires.

Concernant les animations, en discussion avec la Ville de Paris, des rendez-vous sportifs tout l'été, un accès pour installer le volley sur le parvis de l'Hôtel de Ville le 1<sup>er</sup> juillet. Egalement une participation à la Journée Olympique du 23/06. Il faudra aussi assurer du 12 au 29/09 un village sportif avec diverses animations tous publics, de la communication sur l'événement, des retransmissions de matchs...

La Ville de Paris souhaiterait que chaque année d'ici aux JO de 2024 soit portée par un événement majeur. Exemple : au volley de promouvoir un événement Beach en 2023...

Est aussi prévu un programme d'accompagnement social : l'Euro doit apporter des projets sociaux, artistiques, touristiques ou éducatifs. Exemple : 21/02 un Salon de l'Emploi des Jeunes avec l'opportunité d'y promouvoir l'Eurovolley et le programme Volontaires. Du 2 au 3/05 les Erasmus Games à Suzanne Lenglen (des actions à planifier pour promouvoir l'événement, des partenariats à lancer).

Egalement un *Entreprise Pack Pure Volley Sensation*. Le 27/09 de l'initiation et un Tournoi Inter Entreprises dans un gymnase proche de Bercy...

Sur la billetterie, pour l'instant ce ne sont que des packs qui sont en vente. La Ligue devrait bénéficier de conditions intéressantes pour acheter des places qu'elle pourra revendre. Peut-être envisager une communication pour dire aux clubs de ne pas se précipiter, tout en indiquant le délai pour la mise en vente

La Ligue pourra sur demande, déléguer une personne pour intervenir dans les Comités afin de « vendre » le projet Euro/Année du Volley aux clubs et dirigeants. A organiser plutôt à partir de mars, février étant davantage dédié à la mise en place du plan de travail.

### 3.5 Beach Volley

K. KHEMIRI LEVY

#### 3.5.1 Compétitions

Retour sur le **Championnat Seniors Clubs** : les clubs peuvent s'inscrire avec 2 joueurs (au lieu de 4) et possibilité d'engager plusieurs équipes. Une équipe peut aussi être composée de 6 joueurs qui tournent (voire sur la même journée, d'une rencontre à l'autre). Quatorze équipes masculines engagées et 12 féminines, issues de 12 clubs dont certains nouveaux. Une véritable filière Beach est en train de se créer avec ces nouveaux clubs.

Pour 2019, deux niveaux de finales envisagés pour mieux fidéliser. Licence Beach obligatoire (Compétition, Compet'Lib et Para). Inscriptions à partir de février. Le nombre d'équipes ne sera pas limité par club, mais les équipes seront affectées sur différentes poules.

Autre nouveauté, un championnat mixte pour lequel il y a une forte demande. Règles à établir. Enfin sont envisagés des Master IDF pour clôturer la saison : trouver les 16 meilleurs joueurs franciliens (féminins et masculins) pour une compétition en poules sur par exemple 4 journées. Question sur la prise en compte du classement « clubs » plutôt qu'individuels. A voir, rien n'est figé.

**Pour les jeunes** : 3 dates et les catégories M15 et M17 priorisées cette année pour être en phase avec la Technique régionale, et assurer la montée en charge des jeunes en vue des pôles Espoir.

Il est aussi prévu de s'occuper des M13 sur un championnat 2x2 de salle. En travail avec la Technique, pour savoir comment le monter et le suivre.

Question de commencer éventuellement dès M11 (et en mixité) vu qu'ils jouent déjà en 2x2.

**Sur les tournois**, les clubs franciliens organisent beaucoup de tournois séries 3 & 2. On est une des régions où il s'en organise le plus.

### 3.5.2 Développement

Louis GROSHENRY est le salarié en charge de développer le Beach. Il va prendre contact avec l'ensemble des clubs IDF pour travailler sur la notion de référent Beach, d'éventuelles mutualisations, aller rencontrer les collectivités... Il commencera par les Comités puis approchera les clubs.

Un regret exprimé sur une période où les Comités étaient impliqués et travaillaient à des sélections M15 emmenant les jeunes jusqu'à des compétitions fédérales.

Une question réglementaire sur la manière pour un club de monter une section Beach avec un club non affilié. Voir si le GSD peut offrir une solution.

### 3.5.3 Arbitrage

G. LOISNEL de la CRA Beach informe que 20 arbitres évoluent sur le Beach en IDF. Avis à tous les clubs organisateurs de donner leurs dates afin que la Commission s'organise pour prêter main forte. Une fois le calendrier de la saison finalisé, il sera envoyé à la CRAB, y compris les tournois fédéraux.

## **4 - Vœux AG FFVB**

Les avis des Comités seront ceux de leur Président. Les Délégués doivent saisir les vœux sur le site fédéral avant le 31/01/19 (ou la Directrice de la Ligue). A noter que les dirigeants des vœux portant un avis défavorable seraient rappelés pour explication par les élus dont c'est le secteur.

1. AS VB Vélizy : ajout de correspondants Beach et Para Volley/Santé lors de leur affiliation pour les clubs qui le souhaitent. Favorable.
2. AS VB Vélizy : diminution des coûts de transfert. Défavorable.
3. Sporting Club Paris Volley : pouvoir mettre plusieurs responsables de salle. Défavorable.
4. AS VB Vélizy : permettre l'existence d'un correspondant d'équipe. Favorable.
5. AS VB Vélizy : faciliter la lecture des fiches d'équipes engagées. Défavorable.
6. AS VB Vélizy : affectation d'un licencié dans un collectif. Défavorable.
7. Sporting Club Paris Volley : rendre les formations entraîneurs niveau national non obligatoire pour les bénévoles. Défavorable.
8. Melun Val De Seine VB : suppression de l'obligation du responsable de salle lors des compétitions. Défavorable.

## **5 - Questions diverses**

- Formation Volley Santé : C. FICHER, intervenant sur cette formation, indique qu'elle s'adresse aux candidats souhaitant intervenir sur divers publics, tels que déficients mentaux, personnes âgées, handicapés... Dates : 23 & 24 mars au CREPS de Châtenay.

- Services civiques : le Président indique que la Fédération est en négociation pour se voir octroyer un certain nombre de services civiques. Les clubs peuvent cependant se renseigner auprès de leur DDJSCS pour savoir s'il reste des disponibilités de postes.

- Tarifs arbitrage des rencontres Beach : une remarque sur leur cherté (ex d'un club qui doit indemniser 4 arbitres par tournoi et qui organise 10 tournois par an).

Pourquoi ne pas travailler sur un tarif dégressif en fonction des séries ? Il est indiqué qu'en Série 2 l'obligation d'arbitrage n'intervient que sur les ½ finales.

- Soft Volley : distribution aux Présidents de Comité présents d'un kit de 4 ballons de Soft Volley en vue de les faire essayer à des clubs intéressés. A suivre, la fourniture d'un filet de 12m (80cm de haut) et d'un jeu de mires pour, idem, essayer de développer la pratique du Volley Assis dans les clubs.

*L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 13H50 et suivie d'un cocktail déjeunatoire.*

A.DE FABRY  
Président

B. CERVETTI  
Secrétaire Générale